

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu

Séance du 10/07/2015

Nbre de Membres en exercice : 11

Nbre de Membres présents : 9

Nbre de Membres votants : 9

Convocation du 03/07/2015

Ordre du jour :

- Salle des fêtes : révision convention.
- Salle des fêtes : dossier préliminaire maîtrise d'œuvre.
- Sirène : travaux préliminaires à la mise en place
- o Passage du câble de la sirène
- o Fossé pour la récupération des eaux
- o Autorisation des propriétaires
- Sinistre sur les voies 301, 302, 303.
- Constructions sans autorisation sur la commune.
- Questions diverses

L'an deux mille quinze, le dix juillet, à vingt et une heure, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire Jean Pierre COMET.

Présents :

Mmes PALUDETTO, SARRAUTE, ESPOUY N, ROGER.

MM. VENTURIN, CABAL, ESPOUY V, SABATHE.

Excusés :

MM. LASSERRE, AMIEL.

SALLE DES FETES : REVISION CONVENTION:

Monsieur le Maire rappelle le fonctionnement actuel, 70 €, attestation d'assurance et chèque de caution, la journée pour les habitants de Cier, gratuit pour les associations du village.

L'ensemble des conseillers est d'accord pour maintenir ce fonctionnement. Néanmoins, il est important que les règles soient les mêmes pour tous et que l'état des lieux avant et après la location soit effectué par Mme Paludetto ou Mme Roger.

SALLE DES FETES : DOSSIER PRELIMINAIRE MAITRISE D'OEUVRE:

Une publication sera faite à la porte de la mairie.

SIRENE A LURET : TRAVAUX PRELIMINAIRE A LA MISE EN PLACE:

Monsieur le Maire s'est engagé auprès de Monsieur Artigues à ce que les travaux d'enfouissement soient faits avant le 30 septembre 2015.

SINISTRE SUR LES VOIERIES 301 302 et 303: Monsieur le Maire s'est renseigné auprès de la perceptrice de Luchon sur la possibilité de réparer dans l'urgence les dégâts sur ces voies. Pas de possibilité de présenter des factures de réparation.

Monsieur le Maire propose d'envoyer une lettre au nouveau président du SMEA pour faire intervenir son assurance décennale ou celle des entreprises qui sont intervenues sur ce chantier. Monsieur le Maire va également demander un rendez-vous à Monsieur Redonnet pour qu'il fasse intervenir dans l'urgence la CCPL, même avant les résultats de l'expertise du 6 juillet 2015.

CONSTRUCTIONS SANS AUTORISATION SUR LA COMMUNE:
Pas de décision prise lors du Conseil Municipal, en attente du prochain.

QUESTIONS DIVERSES

• Extincteurs:

Deux extincteurs supplémentaires ont été placés dans l'église et la chapelle de Luret ainsi qu'un automatique au niveau de la chaudière de L'appartement communal.

• Chauffage de la mairie:

Choix entre deux devis : pompe à chaleur ou changement de chaudière gaz.
En attente d'explication des différentes propositions et d'évaluation du coût annuel.

• Compte-rendu de la réunion de la commission tourisme du 16 juin 2015:

Marc Venturin fait le compte-rendu de cette réunion :

PNR (parc Naturel Régional)

PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)

SPOTT (Structuration des Pôles Touristiques Territoriaux)

Recherche de financements pour ces différents projets.

• Compte-rendu de la réunion du 01/07/2015 sur l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) :

Cécile rend compte de cette réunion :

Cohérence sur la planification de l'urbanisme sur le territoire du SCOT.

Phase de diagnostic jusqu'à fin 2018.

Lors de cette réunion, chaque commune a présenté ses projets sur le foncier, les services et les projets de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



[Handwritten signature]